

Zeitschrift:	L'Architecture suisse : revue bi-mensuelle d'architecture, d'art, d'art appliqué et de construction
Herausgeber:	Fédération des architectes suisses
Band:	2 (1913)
Heft:	13
Artikel:	L'orgue de l'église de Lenzbourg
Autor:	E.Z.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-889852

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

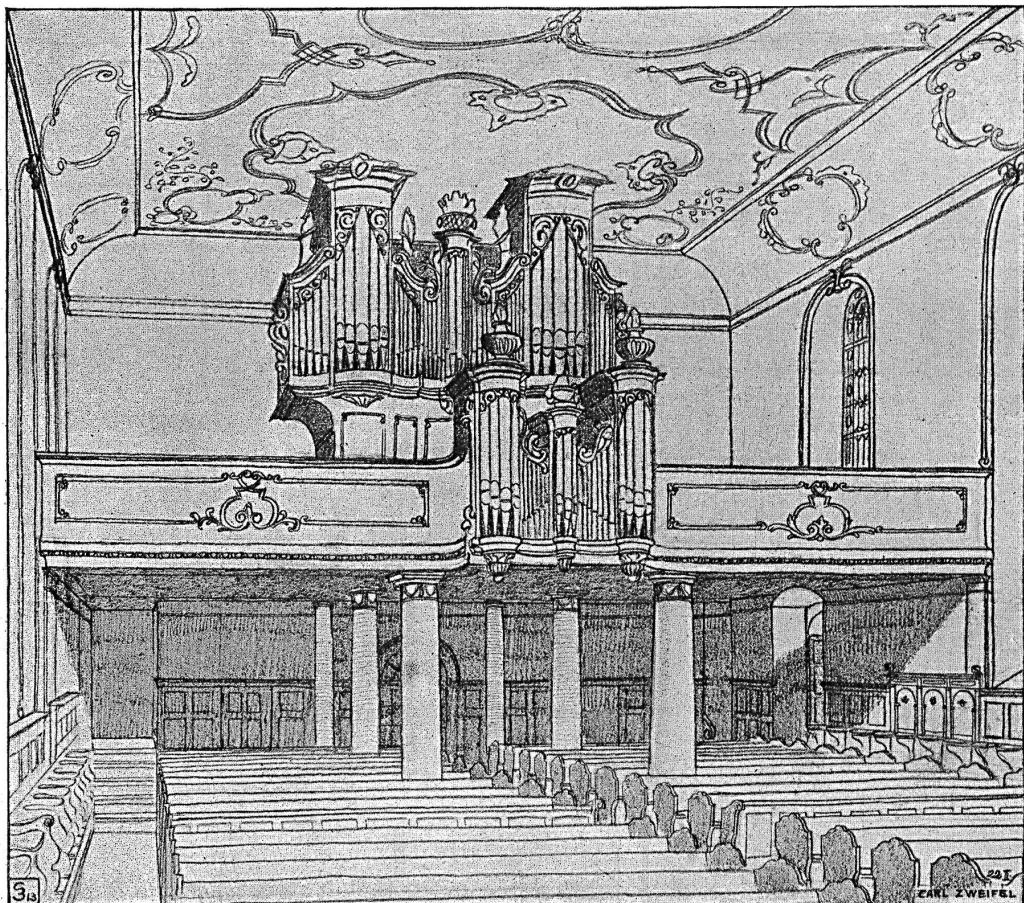
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Ancien orgue à Lenzbourg

D'après un dessin au crayon de C. Zweifel, arch., Lenzbourg

son présente une silhouette simple et compacte. La surface tranquille du grand toit, recouvert de tuiles rouge, n'est interrompue que par un pignon au sud et par la tourelle de l'escalier, au nord. Les façades nord et ouest, ainsi que le pignon au sud, sont protégées des intempéries par un manteau de «tavillons» peints en blanc. De même les angles de la maison sont garnis de chainages en tavillons. Les parties visibles de la charpente du

toit sont peints en gris très chaud. Le dessous de l'avant-toit est divisé en caissons décorés d'ornements en couleur faits au pochoir. Les fenêtres sont blanches, les stores et contrevents verts.

La maison a été construite pendant l'année 1912. Le prix de la construction au m^3 (mesuré du sol des caves à mi-hauteur du toit) s'est élevé à fr. 31.

A. von Arx et Real, arch. dipl.

L'orgue de l'église de Lenzbourg.

L'orgue de l'église de Lenzbourg est un des plus beaux instruments de la région. Le buffet principal aux lignes contournées, aux corniches très saillantes, est placé contre le mur de fond de l'église. Dans la balustrade de la galerie est intercalé un second petit buffet extrêmement élégant. Telle une perle enchâssée dans un simple anneau, cet instrument se détache sur une balustrade très simple, sobrement décorée d'ornements baroques.

La finesse du petit orgue fait d'autant mieux ressortir les formes amples du grand, de même que la simplicité de la balustrade, accuse la légèreté et l'élégance de l'avant-corps. Quiconque a visité l'église de Lenzbourg se rappelle des orgues qui sont le plus bel ornement de l'édifice. Comme c'est le cas dans la plupart des temples protestants, l'orgue joue le rôle qui, dans les églises catholiques, est dévolu à l'autel enrichi d'or et de piergeries. C'est, au point de vue esthétique, le point le plus brillant du sanctuaire.

Au point de vue technique, l'orgue de Lenzbourg laisse beaucoup à désirer. Il serait à souhaiter qu'on put remettre entièrement à neuf le mécanisme. Néanmoins, cet instrument est une œuvre d'art de première ordre, aussi bien par ses dis-

positions architecturales et ses formes que par la façon dont il est relié à la galerie. C'est un joyau de style baroque que savent apprécier tous ceux qui connaissent les merveilles de notre ancien art suisse.

E. Z.

A propos de restaurations. (Fin.)

Examions encore — car il est impossible de formuler des règles générales — un autre problème. Voici une tour restée inachevée depuis trois siècles. Il paraît évident qu'elle avait dû comporter, dans l'esprit de son auteur, un couronnement important. Les circonstances n'ont pas permis l'exécution de ce projet, dont nous ignorons d'ailleurs tous les détails. Pour garantir l'édifice, on l'a couvert d'un toit sans prétentions, mais d'un effet très pittoresque. Chacun est habitué à cette silhouette qui se détache au-dessus des maisons de la ville depuis plusieurs siècles. Un beau jour, on s'aperçoit que la toiture est en mauvais état, que la charpente est pourrie. Il est urgent d'intervenir. Profiterons-nous de l'occasion pour terminer l'œuvre inachevée, ou bien, reconstruirons-nous cette sorte de capuchon provisoire auquel nous sommes accoutumés. Si nous voulons être respectueux, respecterons-nous l'idée du maître primitif ou celle du charpentier d'occasion? Si nous voulons être sincères, devrons-nous à tout prix faire un couronnement neuf, à la fois différent de celui qui avait été projeté à l'origine et de celui qui nous était devenu familier par l'usage? Il est impossible de donner à ces questions des réponses qui aient une valeur absolue. Avant tout nous devrons nous demander — car nous ne sommes pas prodiges — si nous avons de quoi nous payer un beau clocher, et ensuite — car nous sommes raisonnables — si nous n'avons pas de meilleur emploi à faire de notre argent. Puis nous aurons à décider si le praticien auquel nous voulons ou nous devons — on ne fait pas toujours ce qu'on veut — confier ce travail, est capable de créer une œuvre forte, digne de compléter l'édifice inachevé. A supposer que nous ayons les crédits nécessaires et que nous ayons confiance en notre architecte, je n'hésiterai pas à lui confier l'exécution d'une flèche neuve en lui demandant seulement de tenir compte de la force de résistance et des proportions de la tour qui lui sert de base. Je ne lui demanderai pas de faire une flèche gothique ou romane, je lui demanderai simplement de faire une flèche qui ne fasse pas trop regretter l'ancien couronnement provisoire. Mais il se peut que les ressources de la paroisse soient limitées, que son homme de confiance soit un par-

fait honnête homme, mais une personne dont les talents ne sont pas à la hauteur de ses vertus. Irions-nous lui confier une tâche délicate, un travail très coûteux? Ce serait manquer de bon sens. Nous lui demanderons de relever très consciencieusement les dispositions actuelles du toit, et de le reconstruire tel qu'il était. Nous aurons été, dans ce cas particulier, plus respectueux que sincères, parce que nous aurons reconnu notre incapacité de faire mieux, étant données les circonstances.

Mais voici qu'une tâche plus difficile se présente. Cet hôtel de ville de la Renaissance, un véritable bijou du XVI^e siècle, doit être agrandi. Contre l'une de ses façades, sur un terrain jusqu'alors inoccupé, l'on projette de construire une annexe destinée à recevoir des bureaux et une grande salle de Conseil. Nous ne voulons pas que le nouvel édifice ait un caractère modeste, qu'il ait l'apparence d'un simple hangar. Nous voulons affirmer d'une façon visible dans cette construction, la prospérité de la cité d'aujourd'hui. Il ne saurait être question, après cinq siècles, d'exprimer le sentiment dans le langage de la Renaissance. Nous sentons d'autre part que le voisinage d'un édifice remarquable nous impose certaines obligations. Nous ne voulons pas que l'œuvre nouvelle fasse tort à celle qui l'a précédée. Nous désirons que l'une et l'autre se fassent valoir réciproquement. Nous nous adresserons en conséquence à un architecte qui comprenne la valeur de l'édifice existant. Nous lui demanderons d'étudier un projet qui, par ses proportions, l'esprit dans lequel il est conçu, l'échelle de ses détails, soit à un point de vue très large, le complément du monument primitif. Nous ne placerons pas une annexe de caractère trop massif à côté de l'hôtel de ville élégant et fin; nous n'ouvrirons pas de larges baies, sans aucune division intermédiaire, à côté d'une rangée d'étroites fenêtres, nous chercherons à produire d'heureux contrastes de couleur, en choisissant judicieusement les matériaux, les enduits, les tons des vernis. Il est très difficile d'exprimer par des mots ce qui devrait être exécuté dans une circonstance déterminée. Chacun comprendra, cependant, j'espère, que dans ce cas aussi, il importe plus d'obtenir un résultat satisfaisant notre sens artistique que de rechercher une unité toute matérielle.